

OQRE : Le programme de tests provinciaux de l'Ontario Son histoire, son influence



Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



1996 | **2012**



Conseil d'administration de l'OQRE



Brian L. Desbiens,
président
du 1^{er} juin 2005 au 16 mars 2014



Jerry Ponikvar,
vice-président
du 4 juillet 1997 au 16 mai 2014



Roland Boudreau
du 2 juin 2011 au 1^{er} juin 2014



Hélène Chayer
du 25 juin 2008 au 11 mai 2013



Dave Cooke
du 25 juin 2008 au 11 mai 2013



Dieudonné Detchou
du 13 janvier 2010 au 12 janvier 2013



D^{re} Elizabeth (Lee) Ford-Jones
du 2 juin 2011 au 1^{er} juin 2014



Abirami Jeyaratnam
du 3 octobre 2012 au 2 octobre 2014



D^{re} Bette M. Stephenson,
directrice émérite

Équipe de direction de l'OQRE



Marguerite Jackson,
directrice générale



Marianne Mazzorato,
directrice principale
de l'évaluation



Richard Jones,
directeur de l'évaluation et
de la production de rapports



Michael Kozlow,
directeur des données et
des services de soutien



François Lavictoire,
coordonnateur général
des services en français



Mary Low,
coordonnatrice générale
des opérations



Tony Saini,
directeur des affaires
internes et des relations
publiques (par intérim)

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



**OQRE : Le programme de tests
provinciaux de l'Ontario
Son histoire, son influence**

**1996
2012**





Table des matières

Introduction	3
Historique	4
Les premières années (1996-2004) conception d'un programme d'évaluations efficace	6
Évolution (2005-2012) perfectionnement du programme d'évaluations	8
Améliorations du programme	10
Des tests d'une qualité irréprochable	12
Documents-cadres	13
Élaboration des items	13
Mise à l'essai	13
Élaboration d'un test	14
Questionnaires	14
Administration des tests	14
Notation des tests	15
Analyse et mise en équivalence des scores des élèves et exactitude des résultats aux tests	16
Rapports	17
Transmission du savoir-faire au moyen de partenariats et du soutien aux écoles	18
Donner les moyens d'agir en offrant de l'information de qualité	20
Soutien public pour les tests provinciaux	21
Utilisation des données de l'OQRE par le personnel enseignant	22
Utilisation des données de l'OQRE par les conseils scolaires	23
Utilisation des données de l'OQRE par le gouvernement provincial	24
Utilisation des données de l'OQRE par des chercheuses et chercheurs	24
Amélioration du rendement des élèves	25
À l'horizon	26
Résumé	27
Références	28

Chronologie : Initiatives pour la qualité de l'éducation et la réussite des élèves

2012	Publication complète de rapports mis à jour pour les directions d'école élémentaire
2011	L'OQRE publie les résultats des élèves en faisant le suivi d'une cohorte de la 3 ^e à la 6 ^e année et jusqu'au secondaire
2010	Ressource interactive pour contribuer aux mesures prises par les leaders
2009	Le vérificateur général confirme la qualité, la fiabilité et l'optimisation des ressources du programme indépendant d'évaluations provinciales de l'Ontario Pages Web sur le profil des écoles et des conseils scolaires
2008	Rapport sur l'évaluation de la stratégie Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans
2007	L'OQRE publie les résultats des élèves en faisant le suivi d'une cohorte de la 3 ^e à la 6 ^e année
2004	Rapports prêts-à-l'emploi des résultats des écoles <i>Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout – Le progrès en marche</i> Création du Secrétariat de la littératie et de la numératie
2002	Première administration du TPCL
2001	Première administration du Test de mathématiques, 9 ^e année
2000	Mise à l'essai du TPCL
1997	Première administration du Test en lecture, écriture et mathématiques, 3 ^e année Administration de la composante mathématiques en 6 ^e année par échantillonnage
1996	Création de l'OQRE
1995	Rapport et recommandations de la Commission royale sur l'éducation
1993	Création de la Commission royale sur l'éducation

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) a entrepris ses activités en 1996. Au cours des quinze dernières années, il s'est distingué à titre d'organisme de renommée internationale qui administre des tests à grande échelle et qui fournit de précieux services aux Ontariennes et Ontariens en misant sur l'amélioration de l'apprentissage des élèves. Alors que l'année 2012 marque le 15^e anniversaire des premiers tests de l'OQRE, le moment est venu d'examiner et de décrire l'évolution du travail accompli par l'organisme au fil des ans, les connaissances acquises avec ses tests et son programme de recherche, son impact et ses orientations futures. Comme tout organisme dynamique, l'OQRE s'est engagé à évaluer et renouveler continûment ses initiatives, ressources et tâches afin de s'assurer de respecter ses priorités stratégiques. La chronologie à la page 2 présente un aperçu des principaux perfectionnements introduits par l'OQRE pour favoriser l'amélioration du rendement et de l'apprentissage des élèves.



Historique

Pour faire suite à des recommandations de la Commission royale sur l'éducation de 1994, le gouvernement de l'Ontario, avec l'appui de tous les partis, a créé l'OQRE, organisme de la Couronne, en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*. La Commission en était venue à la conclusion qu'un programme d'évaluation de tous les élèves à l'échelle de la province était nécessaire pour « que le système d'éducation soit soumis à un examen public et indépendant » (*Pour l'amour d'apprendre : Rapport de la Commission royale sur l'éducation* [version abrégée, p. 64]). La priorité était de suivre le rendement des élèves à des moments clés de leur apprentissage afin de garantir au public que tous les élèves étaient évalués de la même manière et selon un ensemble bien défini de normes. Le gouvernement désirait également répondre à la demande du public qui exigeait une plus grande responsabilité et être mieux informé de la qualité et de l'efficacité du système éducatif financé par les deniers publics.

« Il nous apparaît évident que le système scolaire public doit rendre compte aux citoyens de la manière dont il s'acquitte de ses obligations envers leurs enfants. [...] C'est pourquoi nous adhérons entièrement à l'idée de suivre de près l'évolution de l'enfant dès ses premières années, et du système lui-même à chaque niveau, de sorte que le processus d'amélioration de part et d'autre soit constant. »

Commission royale sur l'éducation

L'OQRE est un organisme du gouvernement de l'Ontario administré par une directrice générale et gouverné par un conseil d'administration. Il a pour mandat d'appuyer l'amélioration des élèves et d'orienter les efforts en ce sens en fournissant des données fidèles sur la qualité du système éducatif aux paliers élémentaire et secondaire financé par les deniers publics. Pour ce faire, l'OQRE conçoit et administre à l'échelle de la province des tests qui évaluent le rendement des élèves des écoles élémentaires et secondaires en lecture, écriture et mathématiques, et ce, en fonction des attentes et contenus d'apprentissage décrits dans *Le curriculum de l'Ontario*. L'OQRE effectue également la notation de ces tests et prépare des rapports. En outre, l'organisme gère la participation de la province à des programmes d'évaluation nationaux et internationaux et prépare des rapports sur ces activités.



Les premières années

1996-2004 | conception d'un programme d'évaluations efficace

Avant de mettre en œuvre son programme d'évaluations, l'OQRE a mené de vastes consultations relativement aux éléments qui composeraient le programme ainsi qu'à leurs objectifs. Dans le cadre de ce processus se sont tenues des séances de rétroaction avec des groupes d'intervenantes et d'intervenants, dont des membres du personnel enseignant de l'Ontario et du public, de même qu'une vaste recherche sur les programmes d'évaluation à grande échelle en Amérique du Nord et dans le reste du monde.

Les tests qui ont résulté de ces consultations devaient correspondre clairement aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario auxquels les élèves doivent satisfaire à des étapes clés de leur apprentissage. Le premier test à grande échelle de l'OQRE, qui portait sur les attentes et contenus d'apprentissage en lecture, écriture et mathématiques en 3^e année (c.-à-d. à la fin du cycle primaire), a été administré pendant l'année scolaire 1996-1997. Tous les élèves de 3^e année de l'Ontario ont participé à ce test qui comportait des tâches sur un thème particulier (*Vive le spectacle!*). La durée totale du test était d'environ 12 heures et son administration était répartie sur deux semaines.

Au fil des ans, l'OQRE a ajouté des tests pour élaborer un programme d'évaluations administré annuellement. Le premier Test en lecture, écriture et mathématiques, 6^e année (administré à la fin du cycle moyen), a eu lieu en 1998-1999 et exigeait le même nombre d'heures que le test de 3^e année; le premier Test de mathématiques, 9^e année (administré pendant la première année du secondaire), a été administré en 2000-2001; et le premier Test provincial de compétences linguistiques de l'Ontario (TPCL) (une condition d'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario en matière de compétences linguistiques) a été administré en 2002. Chacun des deux tests au palier secondaire prenait environ cinq heures réparties sur deux jours.

Deux versions du test de 9^e année ont été conçues selon que les élèves suivaient le cours appliqué ou théorique de mathématiques, et en fonction des attentes et contenus d'apprentissage du curriculum. De plus, comme certains élèves avaient suivi leur cours de mathématiques de 9^e année pendant le premier semestre et d'autres pendant le deuxième semestre ou pendant toute l'année, le test était administré deux fois pendant l'année scolaire,

soit en hiver et au printemps. Le TPCL a été conçu pour être administré sur deux demi-journées. La première administration a eu lieu en février 2002; d'autres administrations du test ont eu lieu annuellement en octobre.

Depuis sa mise sur pied, les principes suivants sont à la base des travaux de l'OQRE.

- Les tests s'appuient sur le curriculum; ils sont conçus pour évaluer le rendement des élèves en fonction des attentes et contenus d'apprentissage prescrits dans *Le curriculum de l'Ontario*.
- Les tests sont conçus séparément dans les deux langues officielles du Canada (français et anglais); un grand soin est apporté à concevoir des tests en français et en anglais qui sont parallèles et de grande qualité.
- La participation du personnel enseignant à tous les aspects des tests (p. ex., conception, administration, notation) permet d'assurer que ces derniers sont pertinents pour la province, qu'ils respectent le curriculum et qu'ils développent les compétences professionnelles du personnel enseignant en matière de curriculum et d'évaluation.
- Tous les élèves doivent participer aux tests (qui sont ce qu'on appelle des tests « par recensement général »), ce qui permet d'évaluer le rendement de chacun. Les rapports présentent non seulement les résultats à l'échelon provincial, mais aussi à celui du conseil scolaire, de l'école et de l'élève, et ce, à des fins d'examen et d'amélioration.
- Les données sur le rendement des élèves sont comparables d'une année à l'autre, ce qui permet d'en faire le suivi au fil du temps.
- Pour bien mesurer le rendement, on intègre aux tests des items (questions) à réponse construite ainsi que des items à choix multiple, et ce, afin que les élèves aient une variété de façons de démontrer ce qu'ils savent et ce qu'ils peuvent faire.
- Servir est une valeur essentielle de l'OQRE, que l'organisme peut appliquer seulement s'il existe une communication claire et une collaboration continue avec l'ensemble des intervenantes et intervenants, y compris les élèves, les parents, le personnel enseignant (à tous les niveaux) et le gouvernement de l'Ontario.



Évolution

2005-2012 | perfectionnement du programme d'évaluations

Pour assurer que ses efforts continuent à porter des fruits, il est important que tout organisme procède périodiquement à un examen de l'efficacité de ses méthodes. En novembre 2002, cinq ans après avoir administré son premier test, le conseil d'administration de l'OQRE a lancé l'initiative *Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout*. L'objectif était de procéder à un examen global de tous les aspects de son programme d'évaluations pour assurer sa conformité avec les normes internationales en vigueur en matière de pratiques exemplaires pour les programmes d'évaluation à grande échelle. Il s'agissait également de vérifier que les méthodes utilisées par l'OQRE pour établir ses rapports répondaient aux besoins des utilisateurs, à savoir qu'elles étaient fiables et qu'elles contribuaient à la planification de l'amélioration et au perfectionnement professionnel du personnel.

Le processus de révision comprenait trois grands volets :

- Une étude des pratiques exemplaires (processus et procédures) utilisées par des organismes d'évaluation réputés et des instances reconnues dans le monde entier. Cette étude a été effectuée par le personnel de l'OQRE.
- Une révision externe des processus d'évaluation de l'OQRE, menée par une équipe de spécialistes de l'Institut des études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto qui a travaillé avec une équipe d'experts en évaluations à grande échelle jouissant d'une réputation internationale.
- Une consultation avec des intervenantes et intervenants, y compris le Comité consultatif en évaluation de l'OQRE, et des personnes représentant divers groupes : directrices et directeurs de l'éducation, agentes et agents de supervision, directrices et directeurs d'école, enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers scolaires, parents et élèves. Des groupes de dialogue ont permis de recueillir des renseignements sur l'impact de l'administration des tests dans les écoles et les conseils scolaires et sur l'utilité des données présentées dans les rapports de l'OQRE. Il s'agissait plus précisément d'évaluer la fidélité et l'efficacité de ces données en matière de planification de l'amélioration et de déterminer l'incidence des tests sur le perfectionnement professionnel du personnel enseignant.

L'OQRE a donné suite aux principales conclusions du processus d'examen en mettant en œuvre les premières améliorations de son programme d'évaluations, de ses protocoles et procédures dans un délai très court, afin de maximiser les effets de ces changements.

Améliorations du programme

L'OQRE a étudié l'ensemble des renseignements recueillis au cours du processus et plus particulièrement la faisabilité des divers modèles de tests proposés. L'examen a confirmé que bon nombre des méthodes de l'OQRE étaient fiables, et il a été conclu que la mise en œuvre de certaines améliorations rendrait les tests plus utiles et allégerait la charge de travail des écoles.

Afin de cerner avec plus de précision l'objet des tests et leurs liens avec *Le curriculum de l'Ontario*, les documents-cadres qui sont à la base de chaque test ont été mis à jour. Les modèles de test améliorés réduisent le temps consacré en classe à l'administration des tests tout en continuant à fournir des données de qualité et des rétroactions utiles sur le rendement des élèves.



Aperçu des changements apportés aux tests de 3^e, 6^e et 9^e année et au TPCL

Les Tests en lecture, écriture et mathématiques, 3^e année et 6^e année, comportent trois cahiers, deux pour le français (lecture et écriture) et un pour les mathématiques. Le temps consacré aux tests a été réduit de moitié. Il est à présent de six heures (deux heures par cahier). Pour indiquer que l'ensemble des cycles primaire et moyen est responsable des progrès des élèves, on a changé le nom du programme d'évaluation : Tests en lecture, écriture et mathématiques, cycle primaire (de la 1^{re} à la 3^e année) et cycle moyen (de la 4^e à la 6^e année).

Le Test de mathématiques, 9^e année, comporte deux cahiers, et le temps total alloué pour faire le test a été réduit de moitié. Il est à présent de deux heures (deux séances de 60 minutes).

Le TPCL comporte deux cahiers, et le temps total consacré au test a été réduit de moitié. Il est à présent de deux heures et demie (deux séances de 75 minutes) et est administré en une seule journée. En outre, le test a désormais lieu au printemps et non plus à l'automne.

Principes appliqués à tous les tests

- La nécessité d'évaluer tous les élèves, et non pas seulement un échantillon, a été réaffirmée.
- Chaque cahier de test contient des items (questions) « communs » auxquels tous les élèves tentent de répondre et dont on tient compte dans leurs scores, et un petit nombre d'items mis à l'essai qui servent à faire des comparaisons d'une année à l'autre (mise en équivalence) et dont on ne tient pas compte dans les scores des élèves.
- Des items à réponse construite et à choix multiple sont présentés tout au long des tests.
- Pour les tests des cycles primaire et moyen et de 9^e année, les scores sont communiqués sous forme de niveaux de rendement (p. ex., Niveau 1, faible, à Niveau 4, élevé); en ce qui concerne le TPCL, il y a deux mentions : « réussite » ou « non réussite ». Pour les tests des cycles primaire et moyen et de 9^e année, cinq sous-catégories (p. ex., pour le Niveau 1 : 1,1; 1,3; 1,5; 1,7 et 1,9) ont été créées pour indiquer où se situe le score de l'élève dans les niveaux de rendement.



Les améliorations apportées aux cahiers de test donnent tout un éventail de résultats positifs et d'avantages, dont les suivants :

- Tests plus précis : en augmentant le nombre d'items à réponse construite courte et d'items à choix multiple tout en conservant des items à réponse construite plus longue, on améliore la précision des données et on facilite la comparaison d'une année à l'autre.
- Amélioration de la communication des données : publier les scores à l'échelle en parallèle avec les niveaux de compétence permet aux élèves de voir où ils se situent dans les niveaux de rendement. Ce type de communication des données permet de faire un suivi plus précis et pertinent des résultats de chaque élève, école, conseil scolaire et de la province afin de mieux indiquer là où le système réussit à réduire les écarts entre les élèves dont le rendement est faible et ceux dont le rendement est élevé.
- Économies pour les écoles et les conseils scolaires : la collecte des données démographiques sur les élèves se fait électroniquement, ce qui permet de moins faire appel au personnel scolaire pour remplir des formulaires à la main. Grâce aux améliorations apportées aux modèles de tests, on réduit le temps consacré à l'administration de ceux-ci tout en continuant d'obtenir des renseignements de grande qualité. Les données sont communiquées aux écoles en temps opportun afin qu'elles puissent les utiliser pour prendre des décisions relativement au placement des élèves, aux programmes d'intervention ainsi qu'à l'organisation scolaire et à la planification des programmes.



Des tests d'une qualité irréprochable

L'OQRE revoit constamment ses méthodes d'évaluation à grande échelle pour assurer qu'elles demeurent de haute qualité. Lorsque l'organisme a été créé, un Comité consultatif en évaluation (CCE) a été mis en place. Ce comité est composé de personnes représentant divers groupes d'intervenantes et d'intervenants (p. ex., directions de l'éducation, surintendances, directions d'école, personnel enseignant, conseillères et conseillers scolaires, parents, élèves). Le CCE sert de tribune pour mettre en commun des compétences et des idées relativement au programme d'évaluations de l'organisme. L'OQRE a aussi mis sur pied un groupe d'experts en psychométrie composé de spécialistes en évaluation de renommée provinciale, nationale et internationale, qui examine continuellement les méthodes d'évaluation de l'OQRE et lui fournit des conseils techniques et un accompagnement. De plus, l'OQRE a augmenté la participation des membres du personnel enseignant dans tous les aspects de la conception, de la mise en œuvre et de la notation de ses tests. En outre, au fil des ans, l'OQRE a acquis une expérience considérable dans la conception de tests et en psychométrie et il continue d'effectuer des recherches en mesure et évaluation afin de demeurer à la fine pointe de ce domaine. Enfin, l'OQRE s'est engagé à faire profiter le milieu de l'éducation et le public de son expertise et des données provenant de ses recherches.

« Les processus rigoureux établis en matière d'élaboration, de notation et de mise en équivalence de ses tests permettent à l'OQRE d'être certain que les résultats des tests reflètent le contenu scolaire voulu et sont communiqués avec un niveau élevé d'exactitude et d'uniformité d'une année à l'autre. »

Mark Reckase, professeur, méthodes de mesure quantitatives, Michigan State University

Au cours des sept années où des changements ont été apportés aux modèles de test, l'OQRE a continué à faire appel à ses comités consultatifs, à examiner ses méthodes et à les réviser à titre d'organisme qui adhère au principe d'amélioration continue. L'OQRE fait aussi régulièrement évaluer ses processus clés par des pairs. Par exemple, à de nombreuses occasions, l'OQRE a mandaté des spécialistes nationaux et internationaux pour effectuer des contrôles de la qualité de ses politiques en matière d'administration des tests, ses méthodes, son matériel et ses procédures de notation. L'OQRE a aussi confié des projets de révision des tests à des spécialistes externes pour qu'ils fournissent une rétroaction sur la qualité des items de test en lecture, écriture et mathématiques, et sur le contenu global de ceux-ci en fonction du curriculum et de leurs objectifs. L'organisme a également passé des contrats avec des experts externes pour qu'ils offrent de la formation et de l'encadrement au personnel de l'OQRE en matière d'élaboration des items et des tests.

Depuis que les changements ont été apportés, l'OQRE a adopté les meilleures méthodes connues et a évolué pour devenir un organisme de renommée mondiale spécialisé dans les évaluations à grande échelle. La partie qui suit décrit les connaissances que l'organisme a acquises au fil des ans en expliquant les étapes à suivre pour produire des tests de grande qualité.

Documents-cadres

Par souci de transparence, l'OQRE a publié des documents-cadres qui décrivent les fondements de chaque test. Ces documents donnent de l'information sur l'OQRE : une description de chaque test à grande échelle et en quoi il correspond aux tests nationaux et internationaux; un examen des objectifs et avantages du test; de l'information sur le devis du test et ses liens avec *Le curriculum de l'Ontario*; des descriptions des processus du test, de son contenu et des adaptations autorisées pour les élèves ayant des besoins particuliers; et de l'information sur la notation du travail des élèves et sur la façon de comparer les tests d'une année à l'autre.

Élaboration des items

Il est essentiel de s'assurer que les tests sont conçus en fonction des exigences du curriculum de l'Ontario et que les compétences mesurées et la difficulté des tests sont semblables chaque année. Ainsi, tous les nouveaux items sont élaborés d'après un devis détaillé qui est directement lié au curriculum. Les devis des tests de l'OQRE sont utilisés pour élaborer les items à choix multiple et à réponse construite de chaque test, afin que ce dernier ait les mêmes caractéristiques d'une année à l'autre.

L'OQRE recrute et forme des membres du personnel enseignant venant de partout dans la province avec une expérience confirmée en littératie (lecture et écriture) en français et en anglais et en mathématiques pour qu'ils siègent aux comités d'élaboration et de révision des items. Chaque année, de nouveaux items sont élaborés et mis à l'essai en vue de leur intégration au test de l'année suivante. Les items de test sont soumis à un long processus – création de contenu, essais en salle de classe, correction, révision linguistique, mises au point – avant leur mise à l'essai. Un comité d'évaluation

du contenu examine les items pour s'assurer qu'ils sont adaptés à l'âge et à l'année d'études de l'élève, et qu'ils sont directement liés aux attentes et contenus d'apprentissage du curriculum de l'Ontario. Un comité de sensibilité examine les items pour vérifier s'ils sont équitables et accessibles au plus grand nombre d'élèves en Ontario en se penchant sur les enjeux d'équité comme : le sexe, la culture, les élèves inscrits au programme d'ALF ou au PANA et les élèves ayant des besoins particuliers. Il est important que les élèves ne soient ni avantagés ni désavantagés par le contenu du test pour qu'ils puissent faire le mieux possible la démonstration de leur savoir.

En plus des comités d'examen, l'OQRE recourt à des groupes distincts de membres qualifiés du personnel enseignant de l'Ontario qui analysent attentivement tous les items du test avant de les mettre à l'essai. Le même type d'examen est effectué avant la mise à l'essai par les chefs de programmes et les personnes à la direction de l'organisme.

Mise à l'essai

Les items de la composante mise à l'essai font partie intégrante du test provincial. Lorsque l'élève fait un test, elle ou il répond à un petit nombre d'items mis à l'essai, dont on ne tiendra pas compte dans son résultat définitif. Les données générées par la mise à l'essai visent à assurer que les items choisis pour les tests de l'année suivante ont de fortes propriétés statistiques et qu'ils sont justes pour tous les élèves. La mise à l'essai fournit aussi des données que l'on utilise chaque année pour faire une mise en équivalence avec le test de l'année précédente et ainsi permettre de comparer les résultats au fil du temps.

Élaboration d'un test

Lors de l'élaboration des tests provinciaux, il faut respecter plusieurs lignes directrices, notamment : l'équité des items et leur niveau de difficulté, la conformité avec le devis du test et le juste équilibre quant au contenu de la matière, à la représentation des sexes et autres aspects démographiques. Autant les aspects pédagogiques que les propriétés psychométriques des items sont pris en considération lorsque le personnel responsable des tests et le personnel spécialisé en psychométrie collaborent pour concevoir les cahiers du test. Le groupe d'experts en psychométrie de l'OQRE approuve tous les cahiers.

Questionnaires

Pour analyser les données sur le rendement des élèves par sous-groupe et pour cibler les recommandations relatives à l'amélioration de l'apprentissage des élèves, on utilise des données contextuelles. L'OQRE met au point des questionnaires à l'intention de l'élève, du personnel enseignant et de la direction de l'école afin de recueillir ces données ainsi que de l'information sur les pratiques d'enseignement et les attitudes à l'égard de la littératie et des mathématiques. Les questions tiennent compte d'un certain nombre de facteurs qui sont liés au rendement des élèves. Les données provenant de ces questionnaires sont mises à la disposition du milieu de l'enseignement, ce qui permet d'orienter les pratiques en matière d'amélioration des écoles.

Administration des tests

Comme mentionné plus haut, il est prévu que tous les élèves qui travaillent à satisfaire aux attentes prescrites dans *Le curriculum de l'Ontario* participent aux tests provinciaux. En décembre 2010, après un examen et

des consultations publiques, le Comité permanent des comptes publics du gouvernement de l'Ontario recommandait que l'OQRE poursuive sa politique d'évaluer chaque enfant.

Des guides d'administration des tests décrivent les procédures à suivre pour assurer que les tests sont administrés uniformément et équitablement pour tous les élèves. Chaque test comprend un guide d'administration et un guide pour les adaptations, précisant les rôles et responsabilités des directions d'école et du personnel enseignant qui feront l'administration des tests. Ces guides donnent des directives sur la façon de préparer les élèves au test, sur ce qu'il faut leur dire pendant le test et sur leur participation (c.-à-d. les adaptations autorisées pour les élèves ayant des besoins particuliers, les dispositions particulières pour les élèves inscrits au programme d'ALF ou au PANA, les exemptions et les reports).

L'OQRE porte une attention particulière au contrôle de la qualité dans l'administration des tests, et ce, de plusieurs façons. Des observatrices et observateurs du contrôle de la qualité visitent pendant le test environ 5 % des écoles, lesquelles ont été sélectionnées de façon aléatoire. Ces personnes préparent des rapports indiquant dans quelle mesure les écoles suivent les lignes directrices relatives à l'administration des tests. De plus, l'OQRE effectue une analyse statistique des réponses des élèves afin de relever tout mode de réponse inhabituel. Si l'on relève de tels modes de réponse, on communique avec l'école pour obtenir de plus amples renseignements. L'OQRE examine aussi les résultats globaux de l'école au fil du temps afin de voir s'il y a eu pendant l'année en cours de fortes améliorations dans les résultats liés au rendement. Lorsque l'on constate des améliorations importantes, on demande aux surintendances des écoles de fournir des explications sur ces changements.



Le Comité permanent des comptes publics de l'Ontario a recommandé que l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation poursuive sa politique d'administrer des tests à chaque élève.



Assemblée législative de l'Ontario,
Comité permanent des comptes publics (2010)

Notation des tests

De rigoureuses procédures de notation garantissent la validité et la fidélité des scores aux tests. Les items à choix multiple sont corrigés par lecteur optique. Les réponses obtenues aux items à réponse construite en lecture et en mathématiques ainsi qu'aux tâches d'écriture sont soigneusement et systématiquement notées par des correctrices et correcteurs qualifiés, qui sont pour la plupart des membres du personnel enseignant de l'Ontario. Une grille de notation générique pour chaque type d'items à réponse construite décrit le travail de l'élève à chaque niveau de rendement et assure la cohérence entre les items et d'une année à l'autre. Une grille spécifique à chaque item à réponse construite est élaborée à l'aide d'une grille de notation générique. Des copies types (échantillons de travaux d'élève choisis avec soin) illustrent les descripteurs pour chacun des points bruts (codes) dans les grilles. Grâce à une formation complète et à des procédures de suivi approfondies, le processus de notation maintient de hauts niveaux d'exactitude et d'uniformité. Chaque correctrice et correcteur reçoit une formation approfondie qui lui permet d'avoir une compréhension claire et commune du matériel de notation; ainsi, chaque chef de notation, adjointe ou adjoint au chef de notation et correctrice ou correcteur interprète et applique le matériel de notation de la même façon. Voici quelques autres exemples de procédures de contrôle de la qualité :

- chaque correctrice et correcteur, adjointe ou adjoint au chef de notation et chaque chef de notation doit réussir un test de qualification avant de pouvoir noter les cahiers des élèves;
- chaque correctrice et correcteur a la responsabilité de noter de un à quatre items. L'exactitude et l'uniformité sont renforcées lorsque les correctrices et correcteurs se concentrent sur un petit nombre d'items;
- des activités de formation en grand groupe ont lieu tous les jours, ce qui permet d'assurer que la notation demeure uniforme;
- des statistiques sur la validité et la fidélité sont compilées pour chaque correctrice et correcteur et chaque groupe de correctrices et correcteurs pendant tout le processus de notation;
- les chefs de notation et les adjointes ou adjoints au chef de notation vérifient minutieusement l'exactitude et l'uniformité de la notation et offrent, au besoin, une formation additionnelle individuelle ou en groupe;
- tous les cahiers des élèves qui font le TPCL sont notés deux fois.

Les mesures de contrôle de la qualité décrites ci-dessus servent à garantir que la réponse d'une ou d'un élève donné obtiendra le même score, quelle que soit la personne effectuant la notation.



Analyse et mise en équivalence des scores des élèves et exactitude des résultats aux tests

L'OQRE utilise diverses méthodes statistiques afin d'assurer que les résultats aux tests peuvent être comparés d'une administration à l'autre. Le processus de mise en équivalence met les scores des élèves de deux années adjacentes sur une même échelle. Cela permet d'éliminer les petites différences qui existent d'une année à l'autre dans le niveau de difficulté et de garantir que l'on peut procéder à des comparaisons valides au fil du temps, et que les élèves d'une année n'ont pas un avantage indu sur les élèves d'une autre année. Des seuils de rendement sont alors déterminés pour marquer la séparation entre les niveaux de rendement utilisés pour présenter les résultats de l'OQRE (quatre niveaux pour les tests des cycles primaire et moyen et de la 9^e année, et « réussite » ou « non réussite » pour le TPCL). Les élèves ayant obtenu un résultat donné dans l'année en cours auront démontré le même niveau de compétence et de connaissance que ceux ayant obtenu le même résultat les années précédentes. Pour analyser et mettre en équivalence les résultats des élèves, l'OQRE utilise la théorie de la réponse à l'item. Les processus de mise en équivalence et la détermination des seuils de rendement se font séparément pour les versions de langue française et de langue anglaise des tests. Toutes les analyses sont effectuées deux fois : une fois par le personnel de l'OQRE spécialisé en psychométrie et une autre fois par une personne externe. Les résultats sont ensuite comparés, et s'il existe des divergences, elles sont résolues pour garantir la validité et la fidélité des résultats.

« L'OQRE a adopté certaines mesures d'assurance de la qualité afin de crédibiliser ses processus et procédures. Ces mesures lui permettent de s'assurer que les questions posées aux élèves sont adaptées à l'année scolaire et conformes aux attentes établies dans le curriculum du Ministère, et que le niveau de difficulté des tests reste constant d'une année à l'autre. »

Rapport annuel 2009 du Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Pour garantir l'exactitude des scores, l'OQRE produit une variété de statistiques de test. Dans l'ensemble, les statistiques indiquent que les résultats aux tests de l'OQRE sont hautement précis. Plusieurs facteurs contribuent à l'exactitude des tests, mais la qualité des items de tests ainsi que la précision et l'uniformité de la notation sont de grande importance. Les équipes de psychométrie et de gestion des données s'assurent de toujours utiliser la technologie la plus à jour, et elles améliorent constamment leurs processus et procédures pour tenir compte des meilleures pratiques et garantir que les résultats aux tests de l'OQRE sont valides et exacts.

Rapports

Les résultats aux tests, qui fournissent de l'information précieuse sur laquelle s'appuyer pour planifier des améliorations à tous les niveaux, font l'objet de rapports à l'échelle des élèves, de l'école, du conseil scolaire et de la province. Les élèves et leurs parents, tutrices et tuteurs reçoivent un Rapport individuel de l'élève qui donne les résultats généraux de chaque élève. Les rapports sur l'école et le conseil scolaire sont publiés sur le site Web public de l'OQRE au www.oqre.on.ca. L'OQRE affiche également sur son site Web des rapports provinciaux sur les résultats des écoles élémentaires et secondaires – en français et en anglais – à l'intention des intervenantes et intervenants du milieu de l'éducation et du grand public. Les résultats pour chacun des tests provinciaux sont publiés dix ou douze semaines après chaque administration. De plus, par souci de transparence, l'OQRE publie annuellement un rapport technique décrivant en détail l'ensemble des processus et procédures entourant son programme d'évaluations pour l'année concernée. Des rapports statistiques complets sur la notation et la mise en équivalence sont inclus dans le document. L'OQRE est la seule instance canadienne à publier chaque année un rapport technique de cette nature.

Pour diriger l'attention sur les tendances et les aspects problématiques que les résultats aux tests ont révélés, l'organisme élabore et publie des rapports d'interprétation fondés sur ses analyses de données et les conclusions des divers projets de recherche qu'il effectue. Pour donner quelques exemples, mentionnons : les résultats au Test de mathématiques, 9^e année, cours appliqué; les compétences du XXI^e siècle; les caractéristiques des écoles à haut rendement; et le suivi de cohortes. Ces rapports



renforcent les capacités dans le milieu de l'éducation, éclairent les méthodes pédagogiques et soutiennent la planification des améliorations.

La création de l'application « Communication des données » de l'OQRE, permettant aux écoles d'élaborer des rapports en ligne, est une initiative récente visant à renforcer l'aide aux administratrices et administrateurs ainsi qu'au personnel enseignant afin qu'ils puissent utiliser les données des tests avec un maximum d'efficacité. Cet outil, qui optimise l'utilisation de la technologie en misant sur les apports de la direction d'école, permet à la directrice ou au directeur ainsi qu'aux équipes-écoles de créer des profils d'apprentissage utiles de leurs élèves et de favoriser, à l'échelle de l'école, la prise de mesures appropriées en fonction des résultats.

« Chez nous, les tests de l'OQRE font partie de la programmation scolaire. Une analyse rigoureuse des données et un solide engagement envers l'amélioration du rendement des élèves portent leurs fruits. »

Pierre Hardy, directeur, école catholique Saints-Martyrs-Canadiens,
Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Transmission du savoir-faire au moyen de partenariats et du soutien aux écoles

L'OQRE s'est bâti une solide équipe de travail pour effectuer ses tâches spécialisées, assurer l'efficacité des activités quotidiennes et établir un bon réseau de partenariats avec le milieu de l'éducation et le public. Chaque service offre un soutien efficace tout en évoluant et en améliorant ses méthodes. Des technologies pertinentes et des systèmes efficaces ont été mis en place, ce qui a amélioré la communication entre les équipes et les services. L'organisme tient à offrir de la formation professionnelle pertinente et actuelle à son personnel et à ses partenaires en évaluation.

L'OQRE transmet son savoir-faire afin de permettre aux parents, au personnel enseignant et aux administratrices et administrateurs d'être des partenaires avertis en matière d'éducation. L'organisme continue d'utiliser les formes traditionnelles de communication, mais il a davantage recours aux moyens électroniques (p. ex., magazines Web, conférences et séminaires en ligne, vidéos) pour intensifier ses rapports avec tous les groupes d'intervenantes et d'intervenants. Divers outils et tribunes que l'OQRE a créés aident les parents, les titulaires de classe et les écoles à mieux comprendre le programme d'évaluations provincial et les incitent à prendre des mesures efficaces à la lumière des résultats aux tests de l'OQRE en vue de favoriser l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

Une des priorités constantes de l'OQRE est de bien faire comprendre l'intérêt des données au personnel enseignant, aux administratrices et administrateurs, parents et autres intervenantes et intervenants, afin qu'ils les utilisent au mieux. Pour ce faire, l'organisme mise sur son travail sur le terrain et la participation des membres du personnel enseignant à l'échelle de la province dans tous les aspects du programme de tests provinciaux. L'OQRE œuvre avec les directions d'école, les conseils scolaires et d'autres intervenantes et intervenants pour promouvoir l'utilisation des données des tests dans les plans d'amélioration des écoles et des conseils. L'équipe de soutien aux écoles et liaison crée des occasions de rencontrer un échantillon vaste et représentatif de membres de la communauté scolaire, de collaborer avec eux et de leur présenter des stratégies fondées sur des données probantes qui ont réussi à favoriser l'amélioration du rendement des élèves.

L'OQRE fournit son soutien dans un esprit de collaboration et y intègre bon nombre de ses services dans le cadre d'activités ciblées. Les initiatives



de sensibilisation de l'OQRE sont considérées comme la responsabilité de chacun.

En 2004, une première directrice d'école a été détachée à l'organisme pour mener des activités de liaison auprès des directions d'école de tout l'Ontario. Le rôle de cette personne consistait à communiquer de l'information sur le terrain relativement à la révision des tests (*Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout*), avec changements subséquents. Au fil des ans, l'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE a pris de l'ampleur; elle comprend maintenant environ sept directrices d'école respectées et influentes. Aujourd'hui, le rôle principal de l'équipe est d'aider les directions d'école, le personnel enseignant et les parents à comprendre, interpréter et utiliser les données de l'OQRE comme source d'éléments probants pour favoriser l'amélioration.

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE exerce une présence positive sur le terrain; ses membres, qui jouent le rôle d'ambassadrices, soutiennent leurs collègues et les font participer au travail de l'organisme. Elles peuvent s'appuyer sur leur expérience de l'efficacité de l'utilisation des données pour transformer les pratiques, guider les plans d'amélioration des écoles et mettre à profit ces connaissances pour orienter les discussions. Les directions et les directions adjointes d'école ont régulièrement l'occasion de travailler avec l'OQRE pour mieux comprendre comment les données de l'organisme peuvent servir de base pour appuyer le rendement des élèves. L'OQRE continue à promouvoir la notion d'équipe-école, qui comprend le personnel enseignant, les administratrices et administrateurs et les parents, et où toutes les interactions sont axées sur les élèves. En visitant des écoles de toute la province, l'équipe de liaison prend directement conscience des réalisations des membres du personnel de l'école qui œuvrent de concert pour accroître le rendement des élèves.

Parmi les autres stratégies utilisées pour faire participer les membres du personnel enseignant et les intervenantes et intervenants, figurent des présentations, des séminaires, des forums et des ateliers offerts dans l'ensemble de la province sur les sujets suivants : méthodes d'évaluation de l'OQRE, données sur le rendement des élèves, et interprétation et utilisation de ces données. Dans le cadre de ces contextes officiels et non officiels, l'équipe de

soutien aux écoles et liaison de l'OQRE peut recueillir des commentaires et des suggestions des directions d'école, qui serviront à éclairer les mises à niveau des rapports destinés aux directrices et directeurs d'école, à répondre aux besoins sur le terrain et à entreprendre des recherches sur le terrain s'inscrivant dans les priorités de l'organisme. Par exemple, en réponse aux commentaires reçus, l'OQRE a conçu la « Ressource interactive pour contribuer aux mesures prises par les leaders », outil mis à la disposition des directrices et directeurs de l'éducation ainsi que des surintendantes et surintendants. Cet outil encourage les écoles et les conseils scolaires à utiliser les données de façon judicieuse et adaptée à chaque contexte pédagogique. Selon le *Rapport annuel 2011-2012* de l'OQRE, l'organisme a réussi au cours de l'an passé à attirer à ses nombreux exposés, séances d'information, séminaires sur l'apprentissage et ateliers, près de 1 000 parents, 5 000 membres du personnel scolaire et 3 500 futurs enseignantes et enseignants.

En s'appuyant sur les renseignements recueillis sur le terrain lors des activités de l'équipe de liaison, l'OQRE a rédigé des cas de réussite qui permettent aux directions d'école et autres intervenantes et intervenants de l'Ontario de découvrir les pratiques exemplaires relatives à l'utilisation des données de l'OQRE pour orienter les prochaines étapes de la planification de l'amélioration du rendement des élèves et de l'école.





**Donner les moyens d'agir en
offrant de l'information de qualité¹**

L'OQRE a pour mandat d'appuyer l'amélioration des élèves et d'orienter les efforts en ce sens en fournissant des renseignements fidèles sur la qualité du système éducatif aux paliers élémentaire et secondaire financé par les deniers publics. En ce qui concerne l'information à fournir, le site Web de l'OQRE apporte un complément aux communications des données et à ses initiatives de liaison. De plus en plus, le site Web sert de passerelle pour communiquer des idées importantes et des renseignements sur l'OQRE et son programme d'évaluations.

En faisant part de ses connaissances, son savoir-faire et ses ressources aux membres du personnel enseignant, aux parents, au ministère de l'Éducation de l'Ontario et au public afin que tous aient une compréhension commune des méthodes d'évaluation et d'enseignement efficaces, l'OQRE continue à jouer un rôle important en aidant plus d'élèves à atteindre les normes provinciales.

Soutien public pour les tests provinciaux

Le programme de tests provinciaux de l'Ontario a été créé pour deux raisons principales :

- Les parents et le public demandaient une plus grande responsabilité du système éducatif public, y compris une évaluation impartiale, objective et fidèle de l'apprentissage des élèves à des moments clés de leur scolarité.
- Il était considéré comme essentiel d'obtenir de l'information valide et fidèle sur le rendement des élèves à tous les niveaux pour planifier avec efficacité l'amélioration du système éducatif.

Au cours des quinze dernières années, l'évaluation provinciale des élèves a obtenu un soutien généralisé des parents et du public. Selon l'étude de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto (IEPO/UT) intitulée *Public Attitudes Toward Education in Ontario (2009)* :

65 % du public appuie les tests à l'échelle de la province au palier élémentaire;

69 % du public appuie l'évaluation de tous les élèves à l'échelle de la province au palier secondaire.

L'enquête de l'OQRE intitulée *Points de vue des parents : L'importance des tests provinciaux et des renseignements qu'ils procurent sur l'apprentissage des enfants*, a révélé que :

87 % des parents trouvent le programme de tests à l'échelle de la province important;

85 % pensent que les résultats de l'OQRE sont utilisés pour améliorer la qualité de l'éducation;

65 % pensent que les tests à l'échelle de la province rendent le système éducatif responsable envers les parents et les contribuables.

¹ L'information contenue dans cette partie du texte est tirée ou adaptée de : *La force du programme de tests provinciaux de l'Ontario (2012)*, document que l'on peut trouver sur le site Web de l'OQRE au http://www.eqao.com/pdf_f/12/PowerOntProv_TestingProg_fr.PDF.

Utilisation des données de l'OQRE par le personnel enseignant

Puisqu'elles procurent des résultats pour chaque élève, les données de l'OQRE sont devenues un élément essentiel pour permettre aux élèves, aux écoles, aux conseils scolaires et à la province de déterminer les forces et les domaines requérant de l'attention et des ressources pour faire place à l'amélioration. On a vu apparaître au fil des ans une solide culture de l'évaluation fondée sur des données probantes, tant à l'échelle locale que provinciale, et cela surtout grâce aux tests de l'OQRE. Les données ont été utilisées, à l'échelle d'une année d'études, d'un cycle et de l'école, dans des discussions portant sur le travail des élèves pour aider à cerner les forces et les domaines à améliorer pour une ou un élève ou un groupe en particulier, ainsi que pour planifier les prochaines étapes d'enseignement en vue de favoriser l'amélioration de l'apprentissage des élèves.

On a aussi souvent utilisé les données de l'OQRE comme source d'information pour renforcer les stratégies axées sur les familles d'écoles et les écoles nourricières qui visent à offrir un soutien continu aux élèves de la maternelle à la 12^e année au cours de leur transition de l'école élémentaire à l'école secondaire.

Le personnel enseignant de l'Ontario apprécie la valeur de l'information que lui fournissent les tests provinciaux et l'utilise pour contribuer à l'amélioration des résultats des élèves.

En 2011, l'OQRE a effectué un sondage auprès de 279 directions d'école élémentaire, 455 membres du personnel enseignant de 3^e année et 365 membres du personnel enseignant de 6^e année. Selon l'enquête :

96 % des directions d'école ont répondu qu'elles utilisaient les résultats du rendement des élèves aux tests et les données tirées des questionnaires pour guider les initiatives d'amélioration de l'école;

91 % des directions d'école ont répondu qu'elles utilisaient les données de l'OQRE pour déterminer les points forts et les domaines à améliorer des programmes du palier élémentaire;

83 % des membres du personnel enseignant de 3^e année et 80 % de ceux de 6^e année ont répondu qu'ils utilisaient les données de l'OQRE pour déterminer les points forts et les domaines à améliorer des programmes du palier élémentaire;

68 % des membres du personnel enseignant de 3^e année et 65 % de ceux de 6^e année ont répondu qu'ils utilisaient les données de l'OQRE pour déterminer dans quelle mesure les élèves répondent aux attentes du curriculum.



Utilisation des données de l'OQRE par les conseils scolaires

La *Loi de 2009 sur le rendement des élèves et la gouvernance des conseils scolaires* énonce clairement le rôle des conseils scolaires, des conseillères et conseillers scolaires, des présidentes et présidents des conseils scolaires et des directrices et directeurs de l'éducation en vue d'améliorer le rendement des élèves. Les données de l'OQRE représentent une source importante d'information pour élaborer les plans d'amélioration des conseils scolaires. Les données de l'OQRE constituent des points de référence cohérents que l'on peut utiliser pour accompagner d'autres sources d'information sur l'apprentissage des élèves à l'échelle de la salle de classe, de l'école et du conseil scolaire. En outre, les directrices et directeurs de l'éducation sont tenus de produire et publier des rapports annuels des conseils scolaires pour leur collectivité scolaire. Ici encore, les données de l'OQRE constituent pour ces rapports une source centrale d'information sur le rendement des élèves. Le Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation a appuyé en 2011 l'utilisation des données de l'OQRE pour élaborer et faire le suivi des plans d'amélioration des conseils scolaires et des écoles, car il s'agit d'une pratique efficace qui contribue au rendement des élèves et à la qualité du programme.

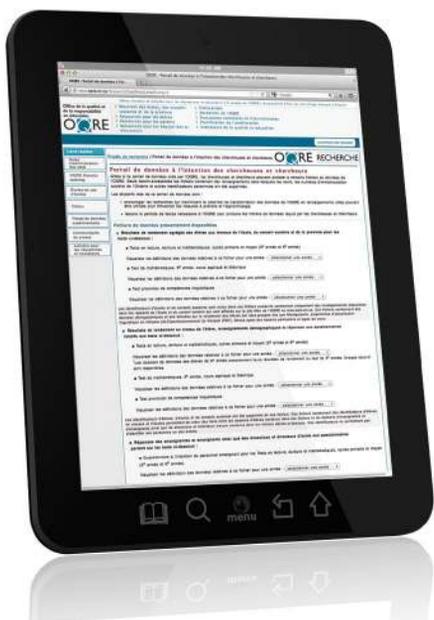
« Par un examen et une analyse attentive des résultats des districts, les conseils peuvent tirer des conclusions générales quant à leur progression par rapport aux autres districts de la province et évaluer si elles s'harmonisent avec le respect des normes provinciales. Les données que chaque école accumule sur le rendement des élèves fournissent l'information la plus à jour dont le personnel enseignant a besoin pour planifier un programme, une évaluation et une communication du rendement axés sur les élèves. »

Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation



Utilisation des données de l'OQRE par le gouvernement provincial

Les résultats aux tests provinciaux de l'Ontario permettront à la province de déterminer les forces des élèves et les domaines requérant de l'attention et des ressources. Les initiatives gouvernementales mises en œuvre d'après les données tirées des évaluations par recensement général de l'OQRE ont donné des résultats mesurables pour des dizaines de milliers d'élèves de l'Ontario, comme le démontre l'amélioration considérable du rendement dans les écoles de la province. Les données obtenues grâce aux tests de l'OQRE ont servi à créer le Secrétariat de la littératie et de la numératie du ministère de l'Éducation. Elles ont aussi permis au Ministère de mettre sur pied d'importantes initiatives, telles que « Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans » dans les écoles secondaires, ainsi que le « Partenariat d'interventions ciblées de l'Ontario » et « Écoles au milieu des niveaux de rendement » dans les écoles élémentaires. Les données de l'OQRE continuent à fournir des données probantes pour faire le suivi et évaluer la mise en œuvre et l'efficacité de ces initiatives. Les données de l'OQRE appuient également le travail du Ministère sur un éventail de documents en ligne et imprimés, ainsi que sur le perfectionnement professionnel du personnel scolaire, le financement ciblé et la collaboration avec les conseils scolaires sur les stratégies à l'échelle locale afin d'assurer l'apprentissage optimal de chaque enfant.



Utilisation des données de l'OQRE par des chercheuses et chercheurs

Le site Web de l'OQRE contient un portail de données que le public peut utiliser pour soutenir et faciliter divers projets de recherche. Sur le site figure un formulaire de demande comprenant des descriptions des fichiers de données mis à sa disposition, ainsi que les descriptions des domaines que contient chaque fichier de données. Les personnes souhaitant avoir accès aux dossiers de données soumettent une demande, laquelle comprend une brève description de l'utilisation qui sera faite des données (recherche) et les fichiers précis qu'elles veulent consulter. Les fichiers leur sont ensuite fournis au moyen d'un site sécuritaire.

De 2007 à 2009, 44 demandes de consultation des fichiers de données de l'OQRE ont été traitées. Dix provenaient d'étudiantes et d'étudiants de collèges et d'universités, 13 de professeures et professeurs, 13 de chercheuses et chercheurs dans des établissements et organisations, deux de membres du personnel de conseil scolaire et six des médias.

De 2010 à 2012, 40 demandes de consultation des fichiers de données de l'OQRE ont été traitées. Treize provenaient d'étudiantes et d'étudiants de collèges et d'universités, 11 de professeures et professeurs, 10 de chercheuses et chercheurs dans des établissements et organisations, trois de membres du personnel de conseil scolaire et trois des médias.

Les données de l'OQRE sont devenues des points de référence pour soutenir les positions de nombreux auteurs et auteures. Ces ouvrages sont souvent à la base de débats dans les programmes de formation initiale, d'études supérieures et d'études universitaires de 2^e et 3^e cycles, dans les communautés d'apprentissage professionnelles en milieu scolaire et dans des conférences sur l'éducation. Parmi ces livres et articles figurent notamment :

- *Putting Faces on the Data*, livre de Lyn Sharratt et Michael Fullan publié en 2012 qui utilise abondamment les données de l'OQRE. Le livre offre de l'information aux personnes qui veulent aider les écoles à améliorer leur bilan. Les auteurs affirment que pour prendre des décisions éclairées il faut des preuves de réussite. L'OQRE est une source majeure de données.

- *The Moral Imperative Realized* de Michael Fullan.
Ce livre s'appuie sur les données de l'OQRE aux tests des cycles primaire et moyen et au TPCL (qui constitue une source importante de données) relativement au rendement des élèves d'une année à l'autre.

Amélioration du rendement des élèves

Au fil des années, une culture favorisant la prise de décision fondée sur des données probantes a vu le jour en Ontario alors que la province réalisait la valeur des tests à grande échelle. Le fait d'avoir accès à de l'information fidèle sur le rendement des élèves provenant des tests provinciaux de l'Ontario a permis aux écoles, aux conseils scolaires et à la province de concevoir et de mettre en œuvre des plans d'amélioration ciblés. Grâce à cette attention accordée aux données probantes, les élèves de l'Ontario ont réalisé d'importants progrès au fil des ans en atteignant la norme provinciale en lecture, écriture et mathématiques. Par exemple, de 2001 à 2011, plus de 1 800 élèves de plus ont atteint la norme provinciale en lecture.

De même, selon plusieurs évaluations nationales et internationales récentes, les élèves de l'Ontario ont des niveaux de rendement élevés. Lorsque l'OQRE a été mis sur pied, les élèves de la province n'obtenaient pas d'aussi bons résultats à ces évaluations qu'aujourd'hui.

92% des élèves de l'Ontario ont atteint ou dépassé la norme de rendement à l'évaluation de 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Par exemple, l'Ontario était la seule province au Canada dont les élèves étaient au-dessus de la moyenne nationale dans les trois matières (lecture, mathématiques et sciences) dans la dernière administration du Programme pancanadien d'évaluation. En outre, 92 % des élèves de l'Ontario ont atteint ou dépassé la norme de rendement à l'évaluation de 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Les efforts investis en matière de littératie et de numératie, bien soutenus par le programme de tests provinciaux de l'Ontario, ont entraîné des améliorations manifestes dans le rendement des élèves que les évaluations provinciales, nationales et internationales ont confirmées.





À l'horizon

L'OQRE ira de l'avant en respectant ses principes fondamentaux et les priorités qu'il s'est fixées. Tout en persistant dans son travail, l'organisme va continuer à améliorer ses méthodes afin que son programme d'évaluations demeure exemplaire et tienne compte du contexte changeant de l'éducation. Par exemple, l'organisme réfléchira aux moyens d'intégrer des technologies afin de mieux aider les écoles et les conseils scolaires à cibler les principales leçons apprises en utilisant les données à l'échelle locale et provinciale. Il continuera à réfléchir aux meilleurs moyens de favoriser l'amélioration du rendement des élèves et cherchera continuellement des façons de mieux servir les citoyennes et citoyens de l'Ontario.

Résumé

L'OQRE se démarque comme organisme administrant des tests à grande échelle de renommée mondiale. Depuis les 15 dernières années où l'OQRE a commencé à évaluer tous les élèves de l'Ontario à des étapes précises de leur apprentissage, notre système éducatif s'est bien amélioré et plus d'élèves atteignent les normes provinciales.

Grâce aux évaluations par recensement général de l'OQRE, le personnel enseignant, les administratrices et administrateurs, les parents et le public ont accès à des informations détaillées sur le rendement des élèves dans leurs écoles et conseils scolaires. Le personnel enseignant, les directions d'école et les administratrices et administrateurs ont démontré qu'ils utilisent l'information provenant des tests provinciaux conjointement avec les résultats obtenus dans les évaluations de l'école et en salle de classe pour prendre des décisions sur la façon d'améliorer les programmes d'apprentissage pour tous les élèves. Les parents et les contribuables exigent ce type de responsabilisation locale et d'informations détaillées sur le rendement des élèves, et méritent de l'obtenir. Un programme d'évaluation complet et bien équilibré, appuyé par les évaluations par recensement général de l'OQRE, constitue un élément essentiel des progrès réalisés en matière de rendement des élèves en Ontario.

« Il est de plus en plus évident qu'une culture fondée sur les données soit indispensable à toute école qui souhaite réellement répondre aux besoins de ses élèves et leur offrir une éducation de qualité. Les nombreuses initiatives, que ce soit au niveau du ministère de l'Éducation, du conseil scolaire ou de l'école, ne seront valables que si nous arrivons à en mesurer l'efficacité. »

Roch Lalonde, directeur, école élémentaire catholique Saint-Noël-Chabanel,
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud

Références

Assemblée législative de l'Ontario. 1996, *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*. Tiré de : http://www.e-laws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_96e11_f.htm.

Assemblée législative de l'Ontario. Comité permanent des comptes publics. 2010, *L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (Rapport annuel 2009 du vérificateur général de l'Ontario, section 3.04)*. Tiré de : http://www.ontla.on.ca/committee-proceedings/committee-reports/files_pdf/EQAO_S3.04AR2009_FR.pdf.

Bureau du vérificateur général de l'Ontario, 2009, *Rapport annuel 2009*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Commission royale sur l'éducation. 1994, *Pour l'amour d'apprendre : Rapport de la Commission royale sur l'éducation* [version abrégée]. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Conseil ontarien des directrices et directeurs de l'éducation. 2011, *CODE Advisory 11*. Tiré de : http://www.ontariodirectors.ca/CODE_Advisories/Downloads/CODE%20Advisory%20No%2011%20WEB.pdf.

Fullan, M. 2011, *The Moral Imperative Realized*. Thousand Oaks, Californie : Corwin.

Hart, D. 2012, *The 18th OISE Survey of Educational Issues: Public Attitudes Toward Education in Ontario 2012*. Tiré de : http://www.oise.utoronto.ca/oise/UserFiles/File/OISE%20Survey/18th_OISE_Survey/OISE%20SURVEY%2018.pdf.

Ministère de l'Éducation. 2009, *Loi de 2009 sur le rendement des élèves et la gouvernance des conseils scolaires*. Tiré de : http://www.e-laws.gov.on.ca/html/source/statutes/french/2009/elaws_src_s09025_f.htm.

Références (suite)

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. 2004, *Les évaluations de l'OQRE : la qualité avant tout. Amélioration du programme d'évaluations de l'OQRE*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. 2010, *Points de vue des parents : L'importance des tests provinciaux et des renseignements qu'ils procurent sur l'apprentissage des enfants*. Tiré de : http://www.eqao.com/Research/pdf/F/Parent_Research_Findings_FRE.pdf.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. 2011, *Rapport technique de l'OQRE pour les tests de 2010-2011*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. 2012, *La force du programme de tests provinciaux de l'Ontario*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. http://www.eqao.com/pdf_f/12/PowerOntProv_TestingProg_fr.PDF.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation. 2012, *Rapport annuel 2011-2012*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

Sharratt, L. et M. Fullan. 2012, *Putting Faces on the Data*. Thousand Oaks, Californie : Corwin.

Wolfe, R., R. Childs et S. Elgie. 2004, *Ensuring quality assessments: The EQAO assessment review project's findings and recommendations*. Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Rapport préparé à contrat pour l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation.

**Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation**



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 | [Site Web : www.oqre.on.ca](http://www.oqre.on.ca)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013 | C15ann_nf_0313